



MALADIES MONOGÉNIQUES DU TISSU CONJONCTIF (Cutis Laxa, Ehler Danlos, Pseudo Xanthome Elastique....)

Bien lire les recommandations générales.

Il n'y a pas de contre-indication à la vaccination contre le SRAS-CoV-2 pour les patients atteints de maladies monogéniques du tissu conjonctif.

La vaccination contre le SARS-CoV-2 est importante pour l'ensemble de la population, y compris pour les patients atteints de ce groupe de maladies. C'est un choix qui relève du patient, comme de tout autre citoyen.

Elle pourrait cependant être fortement recommandée pour les patients souffrant de troubles sévères du tissu conjonctif, en particulier pour ceux qui présentent un état général dégradé, une atteinte vasculaire grave et/ou une atteinte pulmonaire importante. Ces situations peuvent être évaluées au cas par cas avec le médecin référent du centre de référence qui suit le patient.

Pour plus de détails et en cas de questionnement d'un patient, n'hésitez pas à contacter le spécialiste qui assure son suivi médical, par courriel, fax ou téléphone.